

Direction générale adjointe chargée de la solidarité
Pôle solidarité développement social
Direction de la protection de l'enfance et de la famille

Arrêté

Portant programmation des évaluations de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant du a) et du g) de l'article L. 313-3 du Code de l'action sociale et des familles pour les années 2024 à 2028, conformément aux articles L. 312-8 et D. 312-204 du même code.

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

De la Gironde

VU le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 312-1, L. 312-8 et D. 312-204 ;

VU le décret n° 2021-1476 du 12 novembre 2021 modifié relatif au rythme des évaluations de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux,

VU l'arrêté du Président du conseil départemental de la Gironde en date du 28 septembre 2022 portant programmation des évaluations de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant du a) et du g) de l'article L.313-3 du code de l'action sociale et des familles pour les années 2023 à 2027, conformément aux articles L.312-8 et D.312-204 du même code,

ARRETE

Article 1^{er}

L'arrêté du 28 septembre 2022 portant programmation des évaluations de la qualité des établissements et services sociaux pour les années 2023 à 2027 est abrogé au 1^{er} janvier 2024.

Article 2

La programmation pluriannuelle prévue à l'article D. 312-204 du code de l'action sociale et des familles des échéances prévisionnelles de transmission, à l'autorité en charge de leur autorisation, des rapports

d'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux dont l'autorisation est délivrée conformément aux a) et g) de l'article L. 313-3 du même code est annexée au présent arrêté.

Article 3

La programmation prévue à l'article 2 porte sur la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2028.

Cette programmation est ajustée au plus tard au 31 décembre de chaque année au titre des cinq années suivantes

Elle peut être modifiée notamment pour tenir compte de changement intervenus dans la situation des établissements et services concernés.

Article 4

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs et sur le site internet du conseil départemental de la Gironde.

Article 5

Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Il est également susceptible de faire l'objet d'un recours administratif préalable dans le même délai.

Un recours contentieux peut ensuite être formé auprès du Tribunal administratif compétent dans le délai de deux mois suivant le rejet explicite ou implicite du recours administratif.

Article 6

Le Directeur Général des Services Départementaux de la Gironde est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bordeaux, le **27 DEC. 2023**

PO/ Le Président du Conseil départemental de la Gironde

Sophie BUFFETEAU
Directrice ESDS



Annexe
Relative à la programmation pour les années 2024 à 2028 pour la transmission des rapports d'évaluation des établissements et services sociaux autorisés par le président du conseil départemental

3

Année de transmission du rapport		ESMS ou ESSMS concernés		
Échéance trimestrielle de transmission du rapport		Organisme gestionnaire	Nom de la structure	
Année de transmission du rapport		Adresse de la structure		
2024	1er trimestre	ADGESSA - Association Pour le Développement et la Gestion des Equipements Sanitaires	SAMINA	
		AGEP - Association Gironde Education Spécialisée et Prévention Sociale	L'Estuaire	
		AEIS - Association pour l'Education et l'Insertion Sociale	MECS Godard Saint Ferdinand	
	2ème trimestre	Association Laïque du Prado	MECS Saint Joseph	14 rue Carton - 33 200 BORDEAUX
		ADGESSA - Association Pour le Développement et la Gestion des Equipements Sanitaires	MECS Ermitage Lamourous	4 rue Toulouse Lautrec - 33 720 PODENSAC
		AOGPE - Association des Œuvres Gironnines de la Protection de l'Enfance	MECS Raba Bègles	355 chemin de Lamourous - 33 290 LE PIAN MEDOC
	3ème trimestre	Association Laïque du Prado	SEPAJ - Service Educatif Polyvalent d'Activités de Jour	13 avenue Lucien Lerousseau - 33 130 BEGLES
		Association Rénovation	AED Rénovation	67 avenue Thiers BP 30054 - 33 015 BORDEAUX Cedex
		Action Enfance	Village d'Enfants des Sablons	287-293 avenue de la République - 33 200 BORDEAUX
	4ème trimestre	Association Laïque du Prado	MECS Robert Pouget	3 La Grande Lande - 33 910 SABLONS
			MECS Home Philippe Madrelle	64 avenue Pasteur - 33 600 PESSAC
			SAAS - Service d'Accompagnement Alternatif Spécifique	7 Lagrue EST - 33 210 MAZERES
AOGPE - Association des Œuvres Gironnines de la Protection de l'Enfance		SAJP - Service d'Aide aux Jeunes Parents	118 route de Bordeaux - 33 310 LORMONT	
		SEIS - Service Educatif d'Insertion Sociale	17 rue de Tamatave - 33 000 BORDEAUX	
		Placement Familial	31 rue de la Poterie - 33 170 GRADIGNAN	
Fondation des Apprentis d'Auteuil	La Maison des Adolescents	MECS Saint Joseph	180 boulevard Roosevelt - 33 800 BORDEAUX	
		MDA33	Château DULAMON 12 avenue du 8 mai - 33 290 BLANQUEFORT	
		LVA Le Pass'Age	5 rue Duffour Dubergier - 33 000 BORDEAUX	
Association Au Mouleau avec Vincent de Paul	Institut Don Bosco	MECS Au Mouleau	19 avenue de l'Europe - 33 230 LES PEINTURES	
		Centre Parental La Miséricorde	160 boulevard de la Côte d'Argent - 33 313 ARCACHON	
			50 rue Lamothe - 33 500 LIBOURNE	

Année de transmission du rapport	Échéance trimestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire	ESSMS ou ESSMS concernés	
			Nom de la structure	Adresse de la structure
2025	1er trimestre	Association Marie de Luze	Foyer Marie de Luze	85 rue Laroche - 33 000 BORDEAUX
		Association Rénovation	R'd'Accueil	4 avenue Eugène et Marc DULOUT - 33 600 PESSAC
		Fondation des Apprentis d'Auteuil	MAMINA	Château DULAMON 12 avenue du 8 mai - 33 290 BLANQUEFORT
		Association des Aides Familiales à Domicile	AFAD	Immeuble Sistre, rue de la Blancherie - 33 370 ARTIGUES PRES BORDEAUX
		Institut Don Bosco	Aide à Domicile	160 Cours du Médoc - 33 300 BORDEAUX
		Association d'Aide Famille Populaire	AAFP 33	Bâtiment Le France, 9 rue Montgolfier - 33 700 MERIGNAC
		ACRIP - Association de Coordination et de Recherche pour l'Insertion Professionnelle	Eponyme	8 Place de la Victoire - 33 000 BORDEAUX
		La Pinède	LVA La Pinède	9 avenue Jean Moulin - 33 930 VENDAYS-MONTALIVET
		Association L'anneau	LVA LE SUDRE	6 Chemin de Pelé - 33 670 LE POUT
		Association Hors Piste	LVA HORS PISTE	10 route de Cajus, Lieu-dit Les Conquêtes - 33 750 SAINT GERMAIN DU PUCH
		Association Emoi	LVA emoi	11 lieu-dit Gombaudo - 33 420 ESPIET
		4ème trimestre	La Fermette Marillac	LVA FERMETTE
Diaconat de Bordeaux	Diaconat MNA		77 boulevard Georges V - 33 400 TALENCE	
	Association Laïque du Prado	IES La Verdrière	Chemin des Iris - 33 190 LORMONT	

Année de transmission du rapport	Échéance trimestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire	ESMS ou ESSMS concernés	
			Nom de la structure	Adresse de la structure
2026	1er trimestre	Le Centre d'Accueil d'Information et d'Orientation	La Chêneraie	30 rue du Président Kennedy - 33 110 LE BOUSCAT
		Service d'Accueil Famille Relais L'Escale	Association L'esquif	27 rue de Mandavit - 33 170 GRADIGNAN
		Association Patio de la Saye	MECS Le Patio de la Saye	4 lieu-dit ROUSSAT - 33 620 MARCENAIS
	2ème trimestre	Association Latique du Prado	MECS Le Gardera	Foyer du Gardera - BP 21 33 550 LANGOIRAN
		Association sur le Chemin des Papillons Roux	MECS Les Papillons Roux	11 route de l'Argile - 33210 TOULENNE
	3ème trimestre	Institut Don Bosco	Plateforme du Libournais	Avenue des Combattants en Afrique du Nord - 33 500 LIBOURNE
			Plateforme des Hauts de Garonne	3 avenue Georges Clémenceau - 33150 CENON
			Plateformes de Bordeaux Métropole	Avenue de Gradignan - 33 600 PESSAC
	4ème trimestre	Association La Maison des Pins	LVA La Maison des Pins	13 chemin de Tedey - 33 680 LACANAU
			ALEFPA	9 rue du Théâtre - 33 500 LIBOURNE
			Institut Don Bosco	11 rue Maurice Utrillo - 33 140 VILLENAVE D'ORNON

Année de transmission du rapport	Échéance trimestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire	ESMS ou ESSMS concernés	
			Nom de la structure	Adresse de la structure
2027	1er trimestre	La Croix Rouge Française	Plateforme MNA Libournais	5 boulevard Aristide Briand - 33 500 LIBOURNE
			Etablissement MNA Médoc	11 rue Maurice Utrillo - 33 140 VILLENAVE D'ORNON
			Plateforme MNA Bassin	11 rue Maurice Utrillo - 33 140 VILLENAVE D'ORNON
	2ème trimestre	Association Laïque du Prado	CAMINA	143-145 cours Gambetta - 33 400 TALENCE
			MECS Langon	90 cours du 14 juillet - 33 210 LANGON
			MECS Saint André	31 rue d'Alzac - 33 240 SAINT ANDRE DE CUBZAC
	3ème trimestre	Institut Don Bosco	MECS Castelnau	9 impasse Tivoli - 33 480 CASTELNAU DE MEDOC
			LVA L'Entre Deux	15 rue Banlègue - 33 670 CREON
			SAHA	75 rue Montméjan - 33 100 BORDEAUX
	4ème trimestre	AOGPE - Association des Œuvres Gironnines de la Protection de l'Enfance	Foyer Montméjan	75 rue Montméjan - 33 100 BORDEAUX

Année de transmission du rapport	Échéance trimestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire	ESMS ou ESSMS concernés	
			Nom de la structure	Adresse de la structure
2028	1er trimestre	Fondation Centre Orientation Sociale	COS QUANCARD	25 avenue Maréchal Delattre de Tassigny - 33140 VILLENAVE D'ORNON
		Association Graines de Vies	LVA La Maison des Enfants	Lieu-dit Gallin - 33 133 SAINT SYMPHORIEN
		Association Les Grands Rois	LVA Les Grands Rois	131 Les Grands Rois - 33 230 COUTRAS
	2ème trimestre	Etablissement Public Autonome François Constant	MECS François Constant	4 cours Tourny - 33 500 LIBOURNE
	3ème trimestre	Mairie de Bordeaux - CCAS de Bordeaux	CAAF - Centre d'Accueil et d'Accompagnement de la Famille	4-6 avenue Charles et Emile Lestage - 33 170 GRADIGNAN
	4ème trimestre	Association Au Moulleau avec Vincent de Paul	MECS Au Moulleau	160 boulevard de la Côte d'Argent - 33 313 ARCACHON